



Le 15 octobre 2020.

Conduite à tenir suite à la recrudescence de la pandémie de coronavirus (deuxième vague)

Chers responsables de clubs,

Nous venons vers vous avec les **dernières recommandations relatives à la pratique de la danse de salon pour les cours et les entraînements.**

Suite aux dernières mesures COVID-19 mises en place au niveau des activités sportives autorisées, l'O.A. de l'AFCD invite tous les clubs à suspendre les activités de danse, cours et entraînements !!

Par mesure de précautions :

!!! STOP pour toutes les activités de danse pendant une durée de 3 semaines à partir de ce 15 octobre 2020 !!!

Sauf avis contraire, les activités pourraient reprendre le 05 novembre moyennant certainement les mêmes mesures précédentes strictes de précautions et sous réserves des nouvelles mesures applicables en matière du respect du protocole HORECA, à savoir pour les buvettes et bar (boissons soft, 4 personnes maximum par table, ...)

Nous sommes tous bien désolés de cette situation et comptons sur vous pour le respect de cette consigne, nous vous remercions également de prévenir tous les membres de vos clubs.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, que nous puissions tous nous revoir en bonne forme.

Les administrateurs